

le dollar ne perde de sa valeur et le gouvernement a pris des mesures pour prévenir une telle éventualité. Entre-temps, le cultivateur s'est trouvé coincé dans un étai coût-prix, et il semble que le gouvernement ne peut rien faire à ce sujet. Il y a trois ans que le gouvernement parle d'aider l'industrie agricole, mais il n'a rien fait, pour ainsi dire. Je tiens à féliciter le ministre de l'Agriculture d'apporter de l'aide à l'industrie laitière, mais il faut dire que cette aide s'est révélée trop faible.

Le gouvernement a dissipé des sommes énormes en mesures vaines qui ont apporté très peu d'aide au cultivateur, à l'homme d'affaires ou au contribuable. Il a laissé diminuer notre productivité. Pas étonnant que le monde de la finance ait très peu confiance dans le gouvernement actuel, qui est si moribond et qui a si peu le sens des responsabilités qu'il est incapable de garder les pieds solidement à terre ni les yeux sur l'économie nationale.

L'hon. M. Sharp: Monsieur le président, j'aimerais demander au comité de lever sa séance et de faire rapport de l'état de la question, afin de permettre à la Chambre de revenir aux motions. J'aurai alors une déclaration importante à faire.

(Rapport est fait de l'état de la question).

LES FINANCES

EXEMPTION DES MESURES DES ÉTATS-UNIS À L'ÉGARD DE LA BALANCE DES PAIEMENTS — ÉTABLISSEMENT DE CRÉDITS CONFIRMÉS

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander à la Chambre de revenir à l'appel des motions.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre consent-elle unanimement à revenir à l'appel des motions, sur demande de l'honorable ministre?

Des voix: Entendu.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer deux documents et faire une annonce importante. Le premier document consiste en une correspondance échangée aujourd'hui entre l'honorable Henry Fowler, secrétaire au Trésor à Washington, et moi-même, concernant l'application au Canada des mesures prises par les États-Unis à l'égard de la balance des paiements.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le ministre dépose ces documents?

Des voix: D'accord.

L'hon. M. Sharp: Le résultat de cette correspondance est que le Canada est maintenant

complètement exempté de l'application du programme américain de balance des paiements qui régleme le mouvement des capitaux. Il s'agit précisément des mesures concernant les investissements directs appliquées par le département du Commerce, ainsi que des programmes appliqués par le Federal Reserve System. Notre exemption de la taxe d'égalisation d'intérêts sur les nouvelles émissions demeure intacte.

En étant exclus de ces importants programmes américains, nous atteignons un objectif que nous poursuivions depuis longtemps. En outre, notre liberté d'action ne s'en trouve aucunement compromise.

• (5.00 p.m.)

De son côté, le gouvernement canadien est d'avis que ces décisions des États-Unis doivent, réciproquement, être accompagnées d'autres gestes d'aide du côté canadien. Pour s'assurer que la balance des paiements des États-Unis ne soit nullement lésée à cause de l'initiative américaine, le gouvernement canadien a déclaré qu'il a l'intention de prendre toutes les mesures nécessaires pour que le Canada, par suite de son exemption du programme américain, ne serve pas de truchement pour compromettre le programme américain visant la balance des paiements.

Dans ma lettre, j'ajoute que nous avons également l'intention de placer tous nos avoirs en dollars américains, sauf les soldes de roulement nécessaires, dans des titres du gouvernement américain qui ne constituent pas une créance liquide des États-Unis, mais qui prévoient, bien entendu, de réelles garanties pour nous protéger au cas où nous en aurions besoin pour relever le niveau de nos réserves. A l'heure actuelle, ces réserves de change sont placées dans des titres négociables du gouvernement américain. Je ne doute pas que ces engagements soient dans l'intérêt des deux pays et de la situation internationale.

Deuxièmement, je dois aussi vous annoncer que des arrangements sont intervenus, aux termes desquels un nouveau crédit confirmé de 900 millions de dollars américains sera mis à la disposition du Canada pour grossir ses réserves en devises étrangères. La *United States Export-Import Bank* mettra à la disposition du gouvernement canadien 500 millions de dollars américains. Quant au reliquat de 400 millions de dollars américain, il sera mis à la disposition de la Banque du Canada par les banques centrales d'Allemagne et d'Italie et par la Banque de Règlements internationaux.

Le gouvernement apprécie hautement l'acte des autorités américaines et des trois banques européennes qui ont pris les dispositions